

L'apprentissage moyennant finances

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1977)**

Heft 411

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1018720>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'apprentissage moyennant finances

Pour eux, la conclusion est claire : le monde est mal foutu, justice zéro, une seule loi la loi du fric, tu travailles tu travailles pas c'est du pareil au même, rideau.

Ils étaient cent cinquante, le 5 mai dernier, terminant vaillamment leur cycle d'orientation, à se présenter à l'examen de sélection pour l'apprentissage combiné.

La mécanique, c'était leur ultime revendication, souvent leur raison de vivre. A la clef, leur place dans la société. Bien avant quatorze ans, ils « maquillaient » leurs boguets pour épater les copains du quartier (colère des concierges, contrôles policiers et plaintes des voisins).

Le 5 mai donc, ils se retrouvent un bon nombre dans la salle d'examen pour le quitte ou double. Les épreuves ont été mises sur pied par la section genevoise de l'Union des professionnels suisses de l'automobile.

Contre le laxisme

Ce qu'ils ne savent pas, c'est que les patrons ont décidé, cette année-ci, de sévir. Pas du tout en raison de la conjoncture, mais pour réagir contre un certain laxisme dans la formation soclaire. Les maîtres d'apprentissage grognent de plus en plus : « Les nouvelles volées ne savent même pas faire une règle de trois; les fractions, n'en parlons même pas; on leur apprend juste à poser des plots les uns à côté des autres ».

En sortant de la salle d'examen, un des gars a l'air plutôt optimiste : « Il y avait pas mal de problèmes d'arithmétique et de calcul, des roues qui tourment dans des sens différents et à des vitesses inégales... ».

Quelques jours plus tard, le verdict. C'est l'hécatombe. Sur les cent cinquante, quarante reçus. Ironie du sort : le nombre des places d'apprentissage disponibles est de quatre-vingts.

Une information, pour le moins inattendue, se répand alors comme une traînée de poudre : il reste quelque espoir pour les recalés; certains patrons sont prêts à engager les candidats qui ont échoué.

Et en effet, la nouvelle se confirme : certains, dans la centaine qui n'ont pas franchi le barrage de la sélection, trouveront une place... à condition de verser la somme de 1500 francs !

On croit rêver. Pour avoir droit à apprendre à vidanger, faut-il d'abord graisser la patte de l'employeur ?

L'explication, pourtant, coule de source, et se

trouvent blanchis, du moins individuellement, les patrons « miséricordieux ». L'apprentissage combiné coûte cher, une partie des frais sont pris en charge par l'Etat, l'autre par l'association patronale. Conséquence : ceux qui ont échoué doivent payer eux-mêmes la part annuelle du patron aux coûts de la formation.

La sévérité à l'examen est ainsi rentabilisée...

Sélection aveugle, exceptions moyennant finances, la conclusion est rapidement tirée. C'est le progrès. En mai, fais ce qu'il te plaît, comme disait le préfet de Paris Grimaud, égrenant ses souvenirs de mai 1968.

7 millions de moins de 25 ans

Le chômage n'est, à l'évidence, qu'une des causes du désarroi croissant d'une large proportion de la population dite « jeune » : entre de plus en plus en ligne de compte une remise en cause profonde de l'existence telle que la conçoivent les adultes « intégrés ».

Il n'en reste pas moins qu'un nombre croissant de jeunes gens restent, à la fin de leur scolarité, souvent pendant des mois, voire des années, en quête d'un travail qui leur permette de gagner leur vie.

En 1975, la proportion des chômeurs s'élevait, dans les pays de l'OCDE, à 5,3 % soit environ 17 millions de personnes; parmi celles-là, 41 %, soit 7 millions avaient moins de vingt-cinq ans. Et ces statistiques ne cernent pas le problème dans son entier, beaucoup s'en faut : la plupart du temps, les données officielles ne recensent que les jeunes gens qui ont déjà eu une place et se retrouvent par la suite sans emploi...

Il n'est guère qu'un seul point sur lequel les travaux des spécialistes internationaux en la matière convergent : le marasme n'est pas dû seulement à la récession, il est la conséquence d'un mal plus durable, plus fondamental, « structurel », qui affecte notre organisation sociale. Et de mettre l'accent sur certains symptômes plus évidents que

d'autres : aucune législation efficace ne favorise l'insertion des jeunes gens sur le marché du travail, aucune mesure n'est envisagée qui ménage une transition acceptable entre le monde scolaire et la vie professionnelle, etc.

Dans la plupart des pays — l'Organisation internationale du travail en témoigne — les jeunes gens réagissent négativement à l'égard de leur travail : près des deux tiers d'entre eux (dont la majorité de ceux qui sont sans qualifications professionnelles précises) désireraient changer de profession.

Une statistique parmi d'autres :

Pourcentage de jeunes gens parmi les chômeurs

	1974	1975	1976
	%	%	%
Belgique	20,7	31,5	32,3
France	32,6	37,4	37,6
RFA	28,4	28,6	
Italie	32,6	34,1	
Pays-Bas	30,8	36,0	36,3
Grande-Bretagne	30,4	41,9	43,9
Suisse	7,4	29,7	29,2